

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Caravane (véhicule spécial) *	LORD-MÜNSTERLAND	MS 790 Dominant	CH 9510 20
		(dès le No du châssis 500001)	

Constructeur	LORD-MÜNSTERLAND-CARAVAN GmbH, D-4414 Sassenberg
Identification	sur la plaquette du constructeur "MS 790 D" No. du châssis "....." ou "W092..231..106..."
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur la carrosserie
Numero du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron
Importateur principal	CARAVAN WAIBEL AG, 3322 Schönbühl
Véhicule homologué	511408

Châssis				
Nombre d'essieux	2 (essieu tandem)	Nombre de roues	4	
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 4 roues; avec sécurité de rupture		Suspension	barres de torsion
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 4 roues		Direction	-

Carrosserie	-			
Dimensions	intérieur		extérieur	
Longueur			9350	
Largeur			2460	
Hauteur			2550	
Porte à faux	av		av	5425
	ar		ar	3925
Empattement			670	
Voies	av		ar	2120
Distance anneau axe	av		ar	5425
Distance pivot			axe ar	
Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide	50	1495	1545	**)
Charge utile				
Poids total				
Poids garantis	100	2x1000	2000	
Pneus			165 R 13 +)	
Pty/bar			R / 2,3	
Charge			2x1045	
pour V max			100	
Vitesse maximale selon constructeur			80	
Vitesse maximale selon tenue route			80	

Moteur de travail		
Marque	_____	Type _____
Brut	_____	à U/min _____
Silencieux	_____	
Mesure des gaz	_____	
Déparasitage	_____	

Equipement		
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	R-S1 (E)	
Clignoteurs	ar	2a (E)
Catadioptres	av	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	A (E)
	lat.	
	ar	R (E)
	ar vers l'av	A (E)
Eclairage plaque	2/séparé	
Cale	200x95x90 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane (véhicule spécial)  
Marque et type LORD-MÜNSTERLAND MS 790 Dominant  
FH-No CH 9510 20  
Carrosserie -

Poids à vide  
Charge utile  
Poids total

selon le bulletin de pesage  
-  
selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Remorque spéciale; ne peut être admise que selon l'article 81 de l'OCR.
- \*\* ) Poids à vide avec l'aménagement intérieur suivant:  
1 dortoir avec lit double à l'avant, 1 armoire, 1 cabinet de toilette, 1 bloc-cuisine, 1 groupe de sièges, 1 armoire, 1 groupe de sièges circulaire avec table à l'arrière, 1 chauffage, 1 frigo, divers réduits.
- + ) Variante de pneus: 175 R 13            1166 (2,3)            Vmax 100 km/h.

Inscription dans le permis de circulation:

- 122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;  
le disque indiquant la largeur est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 139 - enlever: la roue d'appui.